Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212902522-20260605-2026_016-DE

Saint-Jean Trolimon
KALON AR VRO VIGOUDENN
CŒUR DU PAYS BIGOUDEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST JEAN TROLIMON

Séance du 5 juin 2026

Le vendredi cinq juin de l'an deux mille vingt-six, à vingt heure, le conseil municipal de la commune de Saint Jean Trolimon, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M.LE BLEIS Didier.

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Présents : Didier LE BLEIS – Karine COIC – VINOLO Jean-Jacques – Gwénaëlle GOASCOZ - Caroline CONSTANT – Riwal LE PAPE– Baptiste TANGUY - Karen TREBERN – Delphine LE BERRE - Cédric LE BLEIS – Jean-Edern AUBREE – Florence GUIZIOU – Joël COTTINIER

Absents avec procuration :
Véronique GARREC – procuration donnée à Gwénaëlle GOASCOZ
Amaury DE SURVILLE PAPE – procuration donnée à Riwal LE PAPE

Karine COÏC a été nommée secrétaire de séance.

2026-016 : COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL 2025

Vu, le CGCT,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le receveur municipal,
Il est proposé d'adopter le compte administratif 2025 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 714 018,46€
- Recettes : 769 921,29€
- Résultat exercice : + 55 902,83€

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 940 174,61€
- Recettes : 791 700,38€
- Résultat exercice : -148 474,23€

Sortie de la salle au moment du vote de Mr Jean-Edern AUBREE, maire durant l'exercice 2025.

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, ont approuvé à l'unanimité le compte administratif du budget principal présenté.

Pour extrait conforme au registre,
Le maire, Didier LE BLEIS.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-TROLIMON (Finistère)